



BAC+3
NIVEAU 6

LICENCE PROFESSIONNELLE

Activités juridiques : métiers du droit privé PARCOURS DROIT VITICOLE

Formation accessible en :

Formation initiale

Formation en alternance

Formation continue

LOCALISATION



OBJECTIFS

La formation a pour but de former des cadres dans les domaines du droit et de la gestion administrative du secteur vitivinicole.

La filière vitivinicole est un secteur très règlementé dont le statut juridique est particulièrement complexe. Au-delà des métiers techniques (œnologues, viticulteurs, ...), la filière a un besoin constant de commerciaux et surtout de gestionnaire sachant maîtriser les problématiques juridiques ; professions auxquelles nos étudiants sont formés.

Le cursus articule et intègre donc des enseignements pratiques, finalisés et hybridés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment période en alternance, stage et projet tuteuré.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Les étudiants acquièrent une formation de haut niveau et unique en France à finalité professionnelle qui inclue principalement les aspects juridiques de la filière vitivinicole mais également des aspects complémentaires et indispensables comme l'économie, la fiscalité, la comptabilité et la commercialisation. Ils se destinent donc à des fonctions de cadres dans ce secteur d'activité.

Les enseignements sont dispensés par des professionnels et des universitaires de haut niveau. Ils comprennent des cours magistraux et des travaux dirigés mais également des séminaires et des conférences sur site ou sur le terrain. Ils sont également partiellement hybridés afin laisser une place importante à l'apprentissage en entreprise en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Acquérir les compétences juridiques** de base en droit de la vigne et du vin et connaître la filière
- **Apprendre à gérer une structure vitivinicole** (syndicat, interprofession, entreprise, coopérative, ...)
- **Pratiquer et maîtriser les outils numériques et de communication** à la fois juridique et commercial appliqué au secteur vitivinicole
- **Expérimenter la vie professionnelle d'une structure vitivinicole**
- **Prévoir, construire et promouvoir un projet méthodologique** avec des partenaires extérieurs
- **Travailler en groupe et développer** l'esprit d'initiative

RECRUTEMENT

NIVEAU

Etre titulaire d'un diplôme Bac + 2 (DEUG, DUT, BTS, DEUST) ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

MODALITÉS D'ADMISSION

Candidatures via l'application eCandidat :

<https://candidatures.univ-perp.fr>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet
de la formation
Fiche RNCP
N°30039



SEMESTRE 5		SEMESTRE 6	
	Connaissance de la filière vitivinicole		Droit de la qualité viticole
	Droit de l'entreprise viticole		Gestion commerciale de l'entreprise viticole
	Communication viticole 1		Communication viticole 2
	Projet tuteuré		Projet professionnalisant partenaires universités

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 12 mois

Volume horaire : 450 heures

Langue enseignée : Anglais.

Volume des enseignements en langue étrangère : 40 heures.

Stages/stages à l'étranger : Durée minimale obligatoire de 12 semaines, en France ou à l'étranger.

Cursus à l'étranger : Les étudiants ont la possibilité de suivre les enseignements depuis l'étranger grâce aux outils numériques utilisés par l'équipe pédagogique de la formation.

Projets tutorés : Réalisation d'un projet tutoré dans le domaine du tourisme et de l'événementiel.

Nombre de crédits : 60 ects

LES PLUS

Les enseignements de la LP Droit viticole s'insèrent dans un programme d'hybridation des formations. Ils sont ainsi partiellement digitalisés afin de laisser une place plus importante à l'insertion professionnelle.

Au-delà du lien très fort avec la gestion d'une structure viticole et des aspects techniques de la filière (Oenologie, Viticulture, ...), les enseignements de la LP Droit viticole sont également en lien avec le droit économique, le droit de la propriété intellectuelle et le droit rural spécialement appliqués à la filière vitivinicole.



INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Romain BOUNIOL
romain.bouniol@univ-perp.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Natacha SIMPLOT
Tél : +33 (0)4 68 90 11 25
natacha.simplot@univ-perp.fr

ANTENNE DE NARBONNE

avenue Pierre de Coubertin
BP 818
11 100 Narbonne

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr

ET APRÈS

Insertion Professionnelle

- **Collaborateur d'organisme professionnel de la viticulture** (Interprofessions, syndicats d'appellation, syndicats de vignerons, ...)
- **Collaborateur d'une structure viticole** (Exploitation viticole, caves coopératives, ...)
- **Salarié** d'un centre de gestion
- **Salarié** d'une Chambre d'agriculture
- **Cadre d'un organisme** bancaire ou d'un organisme d'assurances agricoles
- **Service juridique, administratif, financier** d'une structure viticole
- **Préparation aux concours** de la Fonction publique (DGCCRF)



Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr